

Assemblée Générale

Samedi 30 novembre 2019

RAPPORT FINANCIER - Saison 2018/2019

- L'association a encaissé pour la saison 2018/2019 :
 - des cotisations pour un montant de : 103 545 €, soit 140 € de moins qu'en 2017/2018
 - des subventions pour un montant de : 8 500 €

- Les principaux postes de dépenses sont :
 - Les charges de personnel
 - 15 salariés (contre 13 salariés en 2017/2018), pour un coût total de 69,5 k€ (soit 4,5 k€ de plus qu'en 2017/2018), répartis comme suit :
 - Rémunération du personnel : 48,5 k€
 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance : 21 k€
 - Départ d'1 maître-nageur au 31/12/2018
 - 1 maître-nageur en arrêt maladie sur toute la saison
 - Gestion administrative - Prestation de service d'un personnel de GE PSL
 - Personnel employé sur 1,5 j/semaine.
 - Rémunération : 9 600 €
 - Location de la piscine
 - Location sur l'année : 9 800 €
 - Exopaye
 - Editeur gestionnaire de la paie, pour 3 700 € (soit 1 300 € de plus qu'en 2017/2018)
 - Etablissement des bulletins de salaire, gestion, paramétrage et déclaration des salariés (entrée/sortie)
 - Coût de 15 € par bulletin de salaire (ie par salarié et par mois).
 - Site d'inscriptions en ligne – E-Cotiz
 - Encaissement de : 55 k € par carte bancaire
 - Les frais (2.4%) d'utilisation sont : 1 320 €
 - Remboursements des adhérents qui annulent leur inscription
 - Les annulations ont lieu globalement entre mi-septembre et mi-octobre.
 - Cette année nous avons eu 20 annulations (contre 21 la saison passée)
 - Total remboursement : 2 900€
 - Les championnats fédéraux de la FSCF
 - Cette année, les fédéraux se sont déroulés à Vichy,
 - pour un coût total de : 5 620 € (contre 4 960 € pour la saison 2017/2018 et 3400 € pour la saison 2016/2017)

- Répartition des coûts
 - Transport : 2040 € (train + véhicule sur place)
 - Hébergement (3 nuits) : 1 152 €
 - Repas : 1950 €
- 20 compétiteurs ont participé contre 11 la saison passée
- Cela représente une dépense de 281 € par compétiteur (contre 440 € pour la saison 2017/2018 et 375 € saison 2016/2017).
- Le club a demandé une participation de 120 €, soit finalement un coût pour le club de 161 € par compétiteur.
- Soit un coût net pour le club de 3220 €, contre 3640 € la saison passée
- Cotisations et licences FSCF
 - Coût total : 5 600 €, contre 4 030 € la saison passée